



INSTITUT  
TECHNOLOGIQUE

TOUT SAVOIR SUR...

## « la qualité de l'air intérieur dans les lieux de vie domestiques et collectifs »

**8 décembre 2009 – FCBA (Paris) – 9 h/17 h**

La qualité de l'air intérieur est un objectif majeur du second Plan National Santé Environnement issu du Grenelle de l'environnement. Plusieurs mesures réglementaires vont toucher les produits de construction et les meubles dans les mois à venir.

FCBA organise le **8 décembre prochain**, une journée multi-sectorielle, destinée aux professionnels de l'ameublement, de l'agencement et de la construction sur ce thème de la qualité de l'air intérieur.

Cette journée abordera différents sujets :

- Quels sont les enjeux et les challenges à mettre en place face à ces réglementations ?
- Les informations « utiles » pour les professionnels présentées par des représentants des pouvoirs publics (MEEDDM) et de l'Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur
- Quelles méthodologies pour traiter les émissions de polluants volatils des produits de l'ameublement et de la construction (COV, formaldéhyde,...) ?
- Quelles sont les réponses collectives et individuelles à construire avec et pour les professionnels ?

Ce rendez-vous sera l'occasion de partager des informations communes, qui concernent des secteurs d'activité différents. Cependant, des ateliers sectoriels seront proposés pour différencier les problématiques de l'ameublement et celles de la construction.

Des experts de l'UNIFA (Union nationale des industries de l'ameublement), du CSTB (Centre scientifique et technique du bâtiment), de l'UIPP (Union des industries de panneaux de process), de la FIBC (Fédération des industries du bois dans la construction), du MEEDDM (Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer) et de l'Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur interviendront lors de cette journée professionnelle.

**Venez participer à ce rendez-vous qui vous concerne !**

Renseignements et Inscriptions :  
[evelyne.lehmann@fcb.fr](mailto:evelyne.lehmann@fcb.fr)  
[www.fcb.fr](http://www.fcb.fr)